

2963
Dujarric-Descombes

A. DUJARRIC-DESCOMBES

EX-LIBRIS

DE LA

BIBLIOTHEQUE
DE LA VILLE
DE PERIGUEUX

MAISON D'ABZAC

EXTRAIT

DES

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

B GZ 24

MACON

PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

—
1902

Z
4

E. F.
662 L.
2007-28

EX-LIBRIS DE LA MAISON D'ABZAC

LE PREMIER des *Ex-libris* de la famille périgourdine d'Abzac, que M. Jules Pellisson, juge au tribunal civil de Périgueux, met encore à notre disposition, appartenait à la branche dite de Boissière. Il a été déjà signalé à la Société historique et archéologique du Périgord par M. le capitaine Gros de Beler ¹. Mais nul ne fut en mesure d'identifier le bibliophile qui l'employait.

Nous croyons devoir l'attribuer à Henri-Venance-Augustin d'Abzac, seigneur de Puymège, brillant officier de la guerre d'Amérique, dont la carrière militaire se termina, sous la Restauration, dans le commandement des gardes nationales de Saintes, ou plutôt à son père, Pierre d'Abzac, seigneur de la Forêt, de La Boissière, et de Puymège, qui, par contrat passé au château de Vergt, le 13 février 1734, avait épousé Madeleine de Taillefer, et mourut le 18 janvier 1771.

Les armes des d'Abzac composent principalement l'*Ex-libris*, dont nous offrons ici une exacte reproduction :

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, à la bande et à la bordure d'azur, chargées de 9 besants d'or, 3, 3 et 3, qui est d'Abzac; aux 2 et 3 d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de 6 fleurs de lys d'azur, qui est de Barrière ²; sur le tout de gueules à 3 léopards d'or, l'un sur l'autre. Couronne de marquis.

Supports : 2 gantes (ou paons monstrueux à face humaine), couronnées.

Cimier : un buste de reine de Chypre.

Il y a eu quelques changements opérés par plusieurs branches.

Pour avoir l'explication de la présence d'une reine de Chypre sur ce blason et de la devise qui l'accompagne, il faut remonter jusqu'à cet Hélié d'Abzac, connu historiquement sous le nom de Gantonnet d'Abzac, qui, par sa

1. *Bulletin de la Société historique du Périgord*, 1900, p. 176.

2. Depuis 1394, les d'Abzac, en vertu de conventions matrimoniales, ont écartelé leurs armes avec celles de Barrière.

valeur, sa fortune, ses exploits chevaleresques, a mérité d'être compté pour un des personnages célèbres du XIV^e siècle.

Après avoir été capitaine général de la ville de Verceil et de toute la marche des pays circonvoisins jusqu'au fleuve du Pô, général des troupes de l'Église, Gantonnet d'Abzac s'attacha au service de Pierre I^{er}, roi de Chypre.

Un notaire du Périgord, dans une généalogie de la maison d'Abzac, dressée par lui vers l'an 1516, et qui existait en manuscrit dans les archives du



château de La Douze, La Coste, a raconté une anecdote qui peut servir de commentaire à ce vers d'une épître de Lagrange-Chancel sur la noblesse du Périgord :

Un d'Abzac orgueilleux des faveurs d'une reine.

Il y a dans le récit qu'on va lire un fonds de vérité ; mais l'auteur a confondu les dates et attribué au règne de Jacques ou Janus I^{er}, époux d'Agnès de Bavière, des faits qui semblent n'être applicables qu'à Pierre I^{er}, époux d'Éléonore d'Aragon, couronné roi de Chypre en 1360, sous lequel Gantonnet d'Abzac fit ses exploits les plus brillants.

Agnès, fille d'Étienne l'Agraffé, duc de Bavière, « pour la beauté, prouesse et vertu qu'elle avoit vu et cognoissoit audit messire Gantonnet, le voulut avoir de sa maison », après la mort de son mari survenue en 1398.

D'après le mémorialiste périgourdin, cette reine aurait prié Louis de Bourbon, avec lequel Gantonnet avait fait une croisade en Terre-Sainte, de lui laisser ce chevalier, « comme il fit, — nous cédon's maintenant la parole à La Coste, — pour amour et contemplation d'elle ; et le fit ladite reine, gouverneur et connétable de Chypre, et l'eût volontiers épousé, s'il eût voulu consentir et les autres parents et amis d'elle et seigneurs du royaume, et lui

fit beaucoup de biens. Et néanmoins s'en revint-il par deça à grand regret de ladite dame, à laquelle, à grande difficulté, put échapper. Il portait en sa devise, pour amour et en souvenance d'elle, sur son héaulme, un visage de dame, atourné à la mode du temps, à la pourtraiture d'elle semblance et ses armes pleines de La Douze, à champ d'argent une bande dessus, et neuf besants d'or, tenues par deux gentes ou gantes qui portent l'écusson desdites armes imprimées ez-ailes, en signification et conformité de son nom Gantonnet et souvenance d'elle.

« Laquelle dame, tant que vesquit, lui envoyoit plusieurs choses et faisoit beaucoup de biens ; et, entre autres choses, une fois lui envoya une grosse bague et riche d'or en anneau, où avoit escript dedans en son langage : *Qui ne veult selle, Dieu lui donne bast*. D'où il fut fort courroucé et émerveillé quand il eut vu et entendu ledit escript, connut bien qu'elle estoit malcontente de l'avoir laissée, dont il se repentit très fort d'avoir abandonné une telle dame et laissé les grands honneurs qu'il avoit à cause d'elle et d'être venu en ce pauvre pays, détruit de guerres et mortalités, où il n'avoit nul bien ni habitation¹. Si toutefois il devint riche, et fit à Montastruc un beau et somptueux édifice. Et, à la fin de ses jours, il se fit enterrer au couvent des Cordeliers, à Périgueux, où il fonda un obit de 300 réaulx, et autant au couvent de Bergerac, où ordinairement est prié pour lui. »

Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que ce fut un neveu de Gantonnet d'Abzac, son successeur dans la seigneurie de Montastruc, Bertrand d'Abzac, qui montra le premier, avant même l'introduction de l'imprimerie en Périgord, de l'amour pour les livres. On sait qu'il possédait notamment une Bible manuscrite d'un très grand prix.

Bertrand d'Abzac joua un rôle considérable dans les guerres que soutinrent les Anglais pour se maintenir dans la possession de la Guyenne. Il fut le lieutenant général du roi d'Angleterre. Il se laissa prendre par les Français. On offrit alors au gouverneur de la place Sarladaise de Domme l'alternative de se ranger dans le parti contre lequel il avait jusqu'alors combattu ou de périr sur un échafaud. Bertrand refusa de trahir la cause qu'il avait toujours servie. Il fut décapité à Limoges le 11 mars 1438. Le jour même de l'exécution, Charles VII, qui se trouvait à Limoges, fit don à la comtesse de Penthievre et de Périgord, de la belle Bible que Bertrand d'Abzac avait à Sarlat, et qui avait été confisquée avec ses autres biens. On a conservé le texte de ces lettres de don. Elles sont conçues en ces termes :

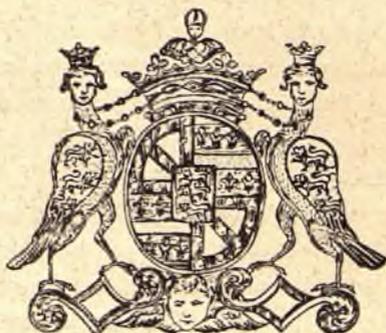
« Charles, par la grâce de Dieu, roi de France, à nos amez et feaulx les generaulx par nous ordonnés sur le fait et gouvernement de noz finances, et au seneschal de Limosin ou son lieutenant, salut et dilection. Comme nous ayons entendu que Bertrand d'Abzac, en son vivant chevalier, lequel cejour-d'huy en ceste nostre ville de Limoges a été corporellement exécuté en sa personne pour plusieurs caz et deliz par lui commis et perpetrez à l'encontre de nous et de nostre royal majesté, avoit en la ville de Sarlat une belle Bible, laquelle à cause de forfaiture et de confiscation nous appartient, et dicelle

1. L'auteur veut parler du Périgord, où Gantonnet possédait la seigneurie de Montastruc.

povons faire et disposer à nostre plaisir et volente. Scavoir vous faisons que en faveur de nostre tres chier et amé cousin le comte de Penthièvre, et pour considération de plusieurs services qu'il nous a faits, Nous, a nostre très chiere et amée cousine Marguerite, comtesse de Penthièvre, avons donné et donnons de grace espécial, par ces présentes, la dicte Bible pour dicelle faire et disposer a son plaisir et volente. Si vous mandons et a chascuns de vous si comme à lui appartenant que ou dict cas la dicte Bible quelque part que trouver la pourrez, faictes la bailler et délivrer réalement et de faict à nostre dicte cousine ou a son certain mandement, en contraignant à ce faire tous ceulx que pour ce seront à contraindre par toutes voyes et manieres deues et raisonnables... »

On ignore le sort de la Bible faisant l'objet de ces lettres, qui, en nous révélant l'un des premiers bibliophiles périgourains, constituent un document curieux de l'histoire du livre en France.

Le goût des livres ne s'est point perdu dans la famille d'Abzac, ainsi que l'indique un petit *Ex-libris*, sans devise, que possède M. Pellisson. Il appartenait à Jean d'Abzac, marquis de La Douze, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, décédé le 23 décembre 1794, marié à Marie Beaupoil de Saint-Aulaire, morte à son tour à Périgueux en 1808.



Cet *Ex-libris* présente cette particularité, qu'il a été retiré de dessous une bande de papier gris qui le recouvrait entièrement. Reflet à signaler du désarroi dans lequel avaient été jetés les nobles au moment de la Terreur. Ils n'avaient qu'une pensée, bien compréhensible, du reste, comme l'a montré M. Gruel dans cette même revue¹, celle de dissimuler, par tous les moyens possibles, leur véritable origine. Nous avons vu, chez un bouquiniste de Périgueux, une édition de Buffon, provenant de la bibliothèque de la famille d'Abzac de La Douze, qui portait sur chaque volume le carré de papier gris sous lequel se cache encore l'*Ex-libris* de son ancien possesseur.

Les armoiries qui le composent diffèrent de celles de l'*Ex-libris* du seigneur de Puymège, en ce que les deux gantes, leur servant de supports, sont attachées par le cou, au moyen de chaînes, à la couronne de marquis et portent sur leurs ailes les trois léopards, destinés, selon quelques-uns, à rappeler l'origine galloise de la maison.

1. Numéro d'avril 1901, pp. 51-64 : *Les Ex-libris français à l'époque de la terreur révolutionnaire*.

Il nous reste à enregistrer un vieux bois aux armes des d'Abzac, qui fut vendu, il y a quelques années, par le bouquiniste de Périgueux dont nous avons parlé¹. MM. d'Abzac de La Douze devaient probablement se servir de ce bois ainsi sculpté pour appliquer leurs armes sur les ouvrages de



leur bibliothèque. Ils obtenaient, par ce procédé commode, un véritable *Ex-libris*, mais dépourvu de toute valeur artistique.

Ici, la reine de Chypre tient un sceptre entre ses mains, et les gantes, coiffées d'un casque à panache, ont leurs ailes armoriées aux armes des d'Abzac, sans les léopards.

A. DUJARRIC-DESCOMBES.

1. Ce bois en buis a été recouvert par M. Amalric d'Abzac de La Douze, qui a bien voulu nous le prêter pour en faire ici la reproduction.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX



Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.